



# Académie des sciences d'outre-mer

## *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Les Huguenots bretons en Amérique du Nord. Vol. 1 &2 / Olivier Le Dour et  
Grégoire Le Clech  
éd. les Portes du large, 2012-2013  
cote : 58.540***

Fonctionnaire européen passionné par l'histoire de la diaspora bretonne d'Amérique, Olivier Le Dour a entrepris d'exploiter les documents et notes rassemblés et laissés par le grand érudit quimpérois Grégoire Le Clec'h (1909-1990). Il s'est déjà fait connaître par un ouvrage sur les Bretons en Californie et entreprend aujourd'hui une étude sur l'émigration huguenote bretonne. Ce premier volume est agrémenté d'une remarquable préface de Jean Meyer (Paris Sorbonne).

Péninsule longtemps réfractaire aux influences du dehors, demeurée à l'écart des grandes agitations de la pensée européenne, la Bretagne, dont Chateaubriand disait que *rien n'y bouge hormis les vagues qui changent toujours*, ne fut pas une terre d'élection de la Réforme et le protestantisme y resta un phénomène marginal. À la différence d'autres contrées océanes, comme l'Aunis ou la Saintonge, l'ancien duché ne fut pas une société plurielle. Les Huguenots n'y furent présents qu'en très petit nombre, on pourrait presque dire à l'état de traces. Traces qui ont, dans l'ensemble, été assez bien étudiées à ce jour, notamment par les soins des érudits de la très diligente société d'histoire du protestantisme. Mais le protestantisme breton n'avait fait à notre connaissance l'objet d'aucune étude d'ensemble. Ce premier volume abonde d'indications précieuses: nous apprenons p.33 qu'une trentaine d'églises ont pu être recensées entre 1565 et 1568, période vers laquelle les auteurs situent l'apogée de la diffusion de cette forme de pensée en Bretagne. Rappelons toutefois que le terme apogée est masculin et non féminin (p. 33). Nous remarquons que ces communautés se trouvaient très majoritairement en pays gallo, dans les marches de Bretagne, où l'usage de la langue d'oïl rendait sans doute plus aisée la pénétration des idées nouvelles. Quelle pouvait être l'importance numérique de ces congrégations dont les plus actives paraissent avoir été celles de Nantes et de Vitré? (Pour Nantes le chiffre de 1000 fidèles est avancé p.35, et pour Vitré celui de 4 à 500 p.29). Il ne subsistait plus que 13 paroisses en 1673, parmi lesquelles celles d'Ercé près Liffré, d'Andouillé-Neuville, de Plouer sur Rance, de Quintin, dont certaines étaient sans doute trop réduites pour disposer d'une église dressée. La faible urbanisation, le poids infime de la bourgeoisie marchande, le petit nombre de gens de condition mécanique, ne créaient pas un terreau favorable à la propagation des idéaux de la Réforme.

---

1

Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

Paradoxalement, cette situation d'extrême minorité, quasi-oubliée, mit nos protestants bretons à l'abri des avanies qu'enduraient leurs coreligionnaires dans le reste du royaume, ou en atténua les effets. De plus, beaucoup d'entre eux étaient clients de gentilshommes eux-mêmes acquis au calvinisme et auxquels il eut été risqué d'infliger des brimades, tandis que le Parlement de Rennes, jaloux des quelques franchises qu'il avait pu conserver, faisait preuve de tolérance. Enfin, le bas clergé breton, prolétariat sacerdotal pléthorique mais d'une grande inculture et souvent enclin à l'éthylisme, ne pouvait opposer aucun obstacle intellectuel sérieux (p.32).

Vint la funeste année 1685, celle de la Révocation. Pour les réformés bretons comme pour ceux des autres provinces, ce fut l'heure de vérité, celle du choix : prendre le chemin de l'exil ou préférer une conversion souvent simulée. J.Y Carlier, (cité p.57), révisant à la baisse les chiffres de Samuel Mours, parle de 3500 réformés bretons à la veille de la Révocation (contre 10.000 un siècle plus tôt). Environ 1000 d'entre eux se seraient exilés. Mais il est à rappeler qu'un bon nombre étaient partis dès avant 1685 en raison des brimades qui leur étaient infligées (dragonnades). Par ailleurs, 10.000 fugitifs auraient pu s'embarquer sur le littoral breton. Les lieux de refuges intermédiaires sont étudiés pp.65 à 83. On notera l'important rôle de transit des îles anglo-normandes, alors francophones, qui fournissaient traditionnellement des pasteurs aux églises bretonnes. Mais ces îles étaient déjà surpeuplées et il fallait gagner l'Angleterre. Comment ces réfugiés y étaient-ils accueillis? Assez bien dans l'ensemble mais ils avaient souvent quelques problèmes d'adaptation, leur radicalisme presbytérien s'accommodant mal avec l'Église anglicane. Enfin, beaucoup se trouvaient dans une condition misérable et n'avaient d'autre issue que de s'engager comme travailleurs pour les colonies d'Amérique, le royaume assurant leur passage. Une fois parvenus au Nouveau Monde, où les puritains étaient en nombre, les choses se passaient mieux.

Le chapitre 5, pp. 93-160 est consacré à la brève et vaine tentative de Jean de Laudonnière de fonder un établissement français en Floride (1562-1566). Mais Laudonnière était-il breton? Le doute persiste quant à ses origines. Si certains le font naître près de Vieilleville, au sud de Clisson et aux confins de la Bretagne, d'autres le disent poitevin.

Le chapitre 6 nous décrit les aventures de Troilus de Mezgouez- dont il n'est pas acquis qu'il fût protestant- du Fougereais Eustache de Boullé, beau-frère de Champlain, et de quelques autres Bretons à Terre-Neuve. Il y eut aussi quelques huguenots en Nouvelle France mais dès 1627 les jésuites avaient obtenu l'exclusion totale des calvinistes, portant, bien avant la Révocation, un coup fatal à une communauté des plus modestes. L'on aborde ensuite aux Antilles où les agents royaux s'étaient montrés, surtout en Guadeloupe, assez tolérants à l'égard des familles réformées mais en 1685, ces dernières furent contraintes de s'exiler et allèrent pour la plupart s'établir dans les Antilles anglaises voisines. La plus accessible était Saint Christophe (Saint Kitts) petite île partagée entre la France et l'Angleterre où il existait une paroisse protestante française. Les colonies anglaises d'Amérique continentale n'attirèrent qu'un petit nombre de huguenots bretons: l'auteur évoque quelques cas, tel celui de Guillaume Moyon, capitaine marchand de Nantes, établi près de New-York où ses affaires prospéraient, du négociant Pierre de Saint Julien, originaire de Vitré, ou de René Ravenel, autre Vitréen, tous deux établis en Caroline du sud. L'auteur doit cependant



## Académie des sciences d'outre-mer

s'en tenir à des conjectures quand il énumère quelques patronymes bretons *possibles* en Virginie: Le Grand, Le Névé, Bridonneau, Poher (p.329).

La Caroline du Sud fut la seule colonie où s'installa un parti notable de familles huguenotes bretonnes groupées autour du pasteur rennais Etienne Dussoul : certains se retrouvaient à l'église réformée française de Charleston, mais plusieurs passèrent à l'église épiscopaliennne, ce qui marqua le début de leur assimilation totale à la société anglophone. Il importe de retenir que ces Bretons ne représentaient pas plus de 5% des quelque 1000 ou 1500 huguenots de Caroline. L'identité bretonne s'était estompée dès l'arrivée et l'identité française ne tarda pas à se dissoudre en deux générations.

On lira avec intérêt les monographies de certaines de ces familles émigrées originaires de Vitré ou des environs de Rennes (chapitres 12 à 15) établies en Caroline du Sud, de leur ascension sociale, dont le plus bel exemple est celui de Louise Thoury, humble servante originaire de Vitré, qui épousera le riche planteur Samuel de Bourdieu. L'épreuve avait créé une grande solidarité dans le malheur et la communauté de foi oblitérait les clivages sociaux. Le chapitre 16 est consacré à la brillante descendance d'Esther Marbœuf de la Brosse. On observe que plusieurs de ces puritains, planteurs de riz, étaient devenus sans scrupules propriétaires ou marchands d'esclaves, à l'exception sans doute des Quakers, notamment ceux qui formaient la descendance de Jacques Perrichot (James Perisho p.369) dont il n'est même pas certain qu'il fût breton...Un répertoire des huguenots bretons connus comme tels et établis dans les Treize colonies complète heureusement le texte (pp.661-665).

Au total un ouvrage important, source de précieux renseignements sur la Réforme en Bretagne, l'émigration protestante française en Amérique, pourvu d'un appareil critique solide, (les travaux de Philippe Bonnichon ne sont pas négligés), et dépassant largement le cas des Bretons, très peu nombreux comme nous l'avons dit. Mais l'histoire générale ne peut-elle pas s'écrire à partir de la somme de ces micro-histoires, individuelles ou familiales? Outre-Atlantique comme en d'autres lieux, cette émigration huguenote semble avoir constitué un levain, si l'on en juge par sa postérité. Le lecteur attend avec intérêt la publication annoncée du second volume qui doit traiter, entre autres, des huguenots établis à New York et aux environs de cette ville.



Le deuxième volume de l'ouvrage d'Olivier le Dour et Grégoire Le Clech sur l'émigration protestante bretonne en Amérique du Nord est venu compléter le premier que nous avons déjà recensé. Il traite, comme le précédent l'avait annoncé, des huguenots établis à New York et plus largement en Nouvelle Angleterre (en fait, il s'agit tout d'abord de *Nieuw Nederland* et de la ville de *Nieuw Amsterdam* puisque ce territoire ne passa sous la souveraineté anglaise qu'en 1664).

L'émigration des huguenots français aux États-Unis, qui n'étaient encore que les colonies anglaises du Nouveau Monde, ne semble pas avoir concerné plus de 2500 personnes (dont 800 dans le New York et le New Jersey) sur plus d'un siècle, et reste donc un phénomène marginal, quand on sait que de 1680 à 1760, la population de ces colonies est passée de 250.000 à deux millions d'habitants. De ce total de 2.500



## Académie des sciences d'outre-mer

immigrants, les Bretons n'ont représenté qu'une part infime, peut-être 5% de l'ensemble, la Bretagne, nous l'avons dit précédemment, n'ayant jamais été une terre d'élection du protestantisme. Rien de comparable avec les régions traditionnellement pourvoyeuses du Refuge que furent la Normandie, L'Aunis, la Saintonge, l'arrière-pays de Bordeaux sans parler bien sûr des Cévennes et du Vivarais. Il s'agit donc, pour reprendre les termes de l'auteur, « d'une grosse poignée » d'individus. Dans de telles conditions d'exiguïté du sujet, la présente étude devait nécessairement consister en monographies familiales à partir de recherches généalogiques. Dans les régions d'émigration, on retrouve les foyers traditionnels du protestantisme breton, c'est-à-dire le pays gallo et singulièrement les régions de Vitré et du pays nantais et quelques bourgades isolées. Une première constatation, déjà relevée, se confirme : l'émigration des huguenots avait débuté bien avant la Révocation.

Le premier chapitre : « La nouvelle Néerlande et New York » campe le paysage et décrit la société cosmopolite des premiers colons. On retrouve d'emblée quelques personnages évoqués au livre précédent, tel ce capitaine au long cours de Nantes, Guillaume Moyon, très probablement originaire de la Brière, venu à New York au temps de la Révocation et dont la descendance s'intégra à la communauté néerlandaise de la ville. Réparaissent également les Ravenel de Vitré, les Pannetier (de Clisson?), etc. Mais on retrouve la tendance des auteurs à ratisser large et Jean de Lisle de la Cailleterie qui se maria à New York dans une église réformée pour la simple raison qu'il n'existait pas encore d'église catholique, ne peut honnêtement être réputé huguenot.

Le chapitre 2 ne brosse pas un tableau idyllique de certains membres de cette immigration huguenote bretonne (pour autant qu'elle fut bretonne et huguenote) : il nous décrit tout un monde de déserteurs du régiment de Carignan, ni protestants ni catholiques, gens sans foi ni loi vagabondant entre Québec et New York et les dépeint comme agents doubles, contrebandiers, trafiquants de fourrures et au besoin assassins... Pierre de Garreaux, gentilhomme rennais, cadet de famille, impliqué dans un meurtre, étant un des dignes représentants de cet univers.

Les pittoresques aventures de René Poupart, originaire de Plessé et membre de l'église de Blain (aujourd'hui en Loire-Atlantique), et de sa descendance, font à elles seules la matière du chapitre 3. (pp. 329-415). Engagé au régiment de Carignan-Salières, René fut d'abord colon au Québec, ayant reçu en concession une parcelle dans la seigneurie de Chambly. Il était alors apparemment converti au catholicisme. En 1673, il épousa une jeune personne de 12 ans, mais semble s'être peu intéressé à l'agriculture et sa principale activité était celle de coureur des bois. En 1685, il s'installa à Stillwater, dans le New York, à quelque distance des chutes du Niagara, où il eut divers démêlés avec le shérif d'Albany. En 1693, il achetait et revendait des terres à Staten Island mais retourna vivre à Stillwater où il finit ses jours, sans doute victime, ainsi que sa femme, d'un assaut des Indiens Agniers (Mohawks) en 1709. Ses enfants, recueillis et ramenés à Montréal par un compatriote, furent élevés dans le catholicisme. De nombreux détails nous sont donnés sur sa postérité, entièrement catholique, (elle compta même deux archevêques), qui vécut au Québec et aux États-Unis.



## Académie des sciences d'outre-mer

Héros du chapitre 4 (pp. 417-487), Christophe Bruzai, n'était pas huguenot, du moins au départ: il était en effet né dans une famille catholique à Ancenis. Après un temps d'engagement au Régiment de Carignan, il devint coureur des bois, puis alla s'établir près d'Albany où il épousa une Néerlandaise : leur dix enfants furent baptisés dans l'église réformée. Leur descendance fut extrêmement nombreuse et le nom se trouva maintes fois modifié, notamment en Brussy, Brusie, Bresee, etc. L'itinéraire de beaucoup de membres de cette famille est retracé avec soin. Nous apprenons ainsi (p. 436) que l'un d'eux, pasteur, exerça son ministère parmi les clochards de Los Angeles.

Le chapitre 5 (pp. 489-539) intitulé : « L'hypothèse Le Fort » traite de la descendance de François Le Fort, fils d'un des fondateurs de l'Église de Vitré, époux de l'Anversoise Marguerite Moucheron. Un Jean Le Fort s'embarqua à Nantes pour les Antilles en 1685 et un autre Jean Le Fort s'engagea peu après au régiment de Carignan. Des confusions sont possibles. Leur nombreuse postérité vécut dans le New York, notamment à Albany, mais aussi dans toute l'Union. Certains sont restés connus sous le nom de Lefort-Laliberté. L'un d'eux exploita un bac sur la Mohawk. Mêmes énigmes au sujet de la descendance du chirurgien François Le Baron (p. 540).

« *La dubitation est le propre du protestantisme* » disait naguère le théologien réformé de Neuchâtel, Jean-Jacques Von Allmen. Serait-ce ce qui explique que les trois chapitres 6,7 et 8 soient consacrés aux « Bretons incertains » (dont l'origine bretonne n'est pas établie avec certitude) aux « erreurs et doutes » qui planent sur l'appartenance religieuse de certaines familles, (« huguenots possibles ») et enfin aux mythes et légendes qui entourent les origines, prétendument nantaises, voire nobles, de quelques autres familles ? Au nombre de ces *faux-bretons* se trouvent les Uzille, famille originaire du Pas de Calais et établie à Harlem, (patronyme déformé en Seely, Sealey voire Gill etc), improprement rattachée à la Bretagne par ce qu'un de ses membres, Jean, était sénéchal de Quintin en 1650. Cette petite ville de tisserands, industrielle et marchande, connue pour ses foires et pour ses toiles exportées aux Amériques, fut même un temps une place bancaire. Sa bourgeoisie avait compté des huguenots, qui avaient même eu une église, d'autant que le fief de Quintin appartenait aux Gouyon de la Moussaye, alliés aux Turenne. Il y eut plusieurs cas de mariages des Uzille dans de bonnes familles huguenotes bretonnes. On remarque que, même en Nouvelle Angleterre, ces huguenots ne dédaignaient pas de posséder des esclaves ou de se livrer à la traite négrière, constatation que nous avons déjà faite à propos de ceux qui s'étaient établis dans les colonies de plantations (Caroline et Virginie)

Écrire deux gros volumes sur un sujet aussi limité et aussi marginal que le protestantisme breton est en soi une prouesse et on ne peut manquer d'être admiratif devant l'énorme travail de compilation et d'érudition accompli par Grégoire Le Clech et la documentation ordonnée par Olivier Le Dour. Travail de bénédictin ou travail de Mormon ? Étudier ce phénomène uniquement dans ses aspects migratoires est un exploit. Le lecteur déplorera sans doute que l'esprit de synthèse fasse trop souvent défaut et risque d'avoir le sentiment de se trouver en présence d'un dossier. Peut-être, mais il s'agit aussi d'un ouvrage de référence auquel tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'ancien État et Duché de Bretagne à l'époque moderne (et au peuplement européen de la Nouvelle Angleterre à cette même époque) pourront se reporter avec profit.



## *Académie des sciences d'outre-mer*

La bibliographie est détaillée, confirmant le sérieux de la recherche. L'abondante iconographie ne manque pas de pittoresque et nous montre aussi bien des scènes de la vie bretonne d'autrefois que d'antiques demeures de Nantes, ou des paysages de la Nouvelle-Angleterre. Nous avons beaucoup apprécié une photographie de l'ancien hôtel des Uzille à Quintin et une gravure représentant la rue de la Psalette à Nantes, mais on regrettera que beaucoup d'autres vues ne soient pas légendées. Ce volume est complété p. 611 par un répertoire des huguenots bretons des treize colonies (qui ne dénombre que 78 patronymes) et par un index nominatif couvrant les deux volumes, qui en faciliteront grandement la consultation.

**Jean Martin**